



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question écrite n° 100404

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la récente hausse de la croissance et sur son maintien. Pour le premier trimestre, les chiffres du PIB affichent 1,5 % de croissance. Deux facteurs soutiennent l'activité de l'euro-zone en général et de la France en particulier : les exportations allemandes à l'extérieur de la zone euro et le crédit immobilier à l'intérieur. Or la probabilité que ces deux moteurs s'essouffent dans les mois à venir n'est pas négligeable. Il souhaiterait savoir quelles mesures il compte mettre en oeuvre pour soutenir la croissance de façon sûre et efficace.

Texte de la réponse

Depuis l'été 2005, les signes se multiplient d'un regain d'activité, dans l'industrie comme dans les services, sur l'ensemble de la zone euro. De plus, depuis début 2006, les enquêtes de conjoncture dans la plupart des pays de la zone témoignent d'une accélération de ce mouvement. Ce regain d'optimisme, dans un contexte de baisse du taux de chômage, devrait se traduire dans les mois à venir par une poursuite de la reprise de l'activité dans l'ensemble de la zone euro. Les exportations resteraient le principal moteur de la croissance en Allemagne. Elles bénéficieraient notamment d'un commerce mondial dynamique et toujours des effets positifs de la modération salariale sur la compétitivité. De plus, les demandes intérieures tant allemande qu'italienne devraient se redresser en 2006. En effet, la reprise progressive de l'activité entraînerait une légère diminution du taux de chômage de la zone euro, dont la consommation des ménages bénéficierait. De plus, le redressement de l'investissement productif s'appuierait sur l'accélération de la demande dans un contexte de tensions sur l'appareil de production. Le niveau des profits permettrait en outre le financement de ce redémarrage de l'investissement sans peser sur l'endettement des entreprises. Au total, la contribution de la demande intérieure à la croissance dans la zone euro serait supérieure à celle de la demande extérieure, ce qui rendrait la zone moins vulnérable à une baisse de la demande mondiale. En France, comme décrit dans les « Perspectives économiques 2006-2007 » publiées en octobre 2006, l'activité a fortement rebondi au premier semestre 2006, sur un rythme de croissance annualisé de 3,4 %. Pour le premier trimestre, la reprise de l'activité provient notamment d'un redressement de la contribution de l'extérieur à la croissance : en même temps que la demande mondiale adressée à la France - et notamment celle en provenance de nos partenaires de la zone euro - a repris de la vigueur, nos exportations ont nettement accéléré au premier semestre 2006 (à + 10,4 % en rythme annualisé). La demande intérieure a également vigoureusement contribué à la croissance française. L'investissement des entreprises a bénéficié de conditions de financement toujours favorables. La consommation des ménages reste l'une des principales sources de croissance en France. Elle est restée robuste au deuxième trimestre, soutenue par une nouvelle légère baisse du taux d'épargne - dans un contexte d'inflation toujours modérée et de baisse du chômage - et surtout par l'amélioration graduelle du pouvoir d'achat. Cette dernière s'appuie sur une accélération des revenus salariaux, conséquence du net rebond de l'activité et des fortes créations d'emploi. En revanche, l'investissement logement des ménages a stagné au premier semestre 2006, la montée en charge des mesures prises pour soutenir l'activité dans ce secteur étant en voie d'achèvement. De même, le resserrement monétaire engagé fin 2005 a renchéri le coût du crédit et de ce fait

pénalisé l'investissement logement. Au troisième trimestre, selon les premiers résultats publiés par l'INSEE, la croissance aurait été nulle. Ce chiffre doit se comprendre comme un contrecoup d'un deuxième trimestre exceptionnel (+ 4,8% en rythme annualisé). La consommation des ménages a continué à soutenir l'activité tout comme l'investissement, mais les entreprises ont déstocké lourdement. Quant au commerce extérieur, sa contribution est restée négative mais sensiblement moins qu'au trimestre précédent. Malgré le contrecoup du troisième trimestre, la croissance réalisée depuis le début de l'année se situe effectivement dans la fourchette 2 % - 2,5 % annoncée par le Gouvernement. Compte tenu de la bonne orientation des enquêtes de conjoncture, de la reprise amorcée de nos exportations au mois de septembre et du niveau historiquement bas de l'inflation, la croissance du quatrième trimestre devrait être forte, compensant en partie le résultat du troisième trimestre. En effet, la croissance continuerait de bénéficier des mesures que le Gouvernement a mises en place pour soutenir l'activité. Ces mesures ont permis notamment d'améliorer le pouvoir d'achat et donc la consommation des ménages. Le revenu des ménages a été notamment favorisé par la revalorisation de la prime pour l'emploi, le coup de pouce sur le SMIC ou encore la réforme de la loi Galland qui modère l'évolution des prix à la consommation dans la grande distribution. L'emploi a bénéficié aussi de différentes mesures, telles que le développement des services aux particuliers et la prime au retour à l'emploi de 1 000 euros. La croissance en 2006 se situerait donc dans la fourchette + 2 à + 2,5 %, comme prévue dans le projet de loi de finances pour 2007. Au-delà de sa bonne orientation sur la fin de l'année 2006, la croissance continuerait à être favorisée à plus long terme par les mesures présentées dans le projet de loi de finances pour 2007. Ainsi, la réforme programmée de l'impôt sur le revenu en 2007 accroîtrait le pouvoir d'achat des ménages à hauteur de 0,5 %, permettant une accélération du pouvoir d'achat de + 2,3 % en 2006 à + 2,8 % en 2007. De même, la réforme de la loi Galland continuerait de modérer les évolutions des prix à la consommation. Finalement, les pôles de compétitivité permettraient de mobiliser à l'avenir les ressources nécessaires à la France pour rester un pays en pointe dans de nombreux domaines de hautes technologies.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100404

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7435

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 272